

Certificat de Spécialisation Encadrement Secteur Sportif option Multi-Activités Physiques ou Sportives



CFCA Saint Joseph
23 avenue Georges Pompidou
24000 PERIGUEUX
www.stjo-24.fr

Enseignement
Supérieur **ST JO'**



CS Encadrement Secteur Sportif option Multi-Activités Physiques ou Sportives

Filière Sportive



Niveau d'études visé
Niveau 4



Durée
1 an - 448h de formation

Contenu de la formation

Compétences visées

- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage
- Mobiliser les techniques pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage
- Encadrer tout public dans tout lieu ou toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation

Admission

Prérequis

- Être titulaire d'un **diplôme de niveau 4**
- Être titulaire de **l'une de ces certifications** :
 - Premiers secours citoyen (PSC)
 - Premiers secours en équipe 1 ou 2 (PSE)
 - Sauveteur secouriste au travail (SST)
 - Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)

Posture professionnelle requise

- Dynamique
- Esprit d'équipe
- Réactif
- Empathique

L'examen

Méthode

- Epreuves ponctuelles
- Contrôle continu en formation

En cas de non obtention du diplôme

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Taux de réussite à l'examen

Premiers résultats lors de la session 2027.

Certificateur

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Après l'obtention du diplôme

Métiers visés, débouchés

Animateur d'activités sportives dans des structures de tout type, publiques ou privées :

- Ecoles
- Etablissements d'enseignement
- Associations et fédérations sportives
- Collectivités territoriales
- Entreprises publiques ou privées

Insertion professionnelle

Le titulaire de cette certification encadre tout type de public, dans tous lieux à visée de découverte, d'animation, d'apprentissage et d'éducation.

Poursuite d'études

- **BPJEPS AAN** (natation)
- **BPJEPS CKDA** (canoë-kayak)
- **BPJEPS AE** (équitation)
- **BPJEPS AG** (gymnastique)
- **BPJEPS AC** (cyclisme)
- **Concours de la fonction publique** territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial).
- **DEUST* AGAPSC** : Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles
- **Licence STAPS** : une formation universitaire en 3 ans (bac+3) alliant Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
- **Masters STAPS** → Pour devenir professeur d'EPS → **STAPS + CAPEPS** : Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive

*Diplôme Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques